

*Koukoua Etienne N'gatta*

## **COMPLEMENTEURS EN LANGUE ABOURE : ANALYSE STRUCTURALE ET CONTEXTE D'APPARITION**

### **Résumé**

La langue abouré admet les complémenteurs ké, nì, mà et álè. Ils sont requis pour introduire des subordonnées complétives. Ainsi, dans la structure de la phrase, ils apparaissent sous la catégorie fonctionnelle C et occupent la tête de la projection maximale CP. Au niveau individuel, ké est un complétiviseur à la base de la formation des phrases complétives ; nì est un pronom relatif qui initie les subordonnées relatives et, álè est le fondateur des phrases clivées. mà admet une variante é̀m̀à̀v̀a avec qui, ils forment les subordonnées injonctives et prohibitives.

Par ailleurs, certains complémenteurs engendrent un déplacement de constituant dans leur manifestation. Ainsi, álè déplace des syntagmes nominaux à l'initiale des phrases clivées pour les mettre en valeur ; ké, et nì enchâssent une proposition subordonnée dans une phrase matrice.

**Mots clés :** complémenteur, complétive, déplacement de constituants, phrase matrice, subordonnée.

### **Abstract**

The abouré language admits the complementors ké, nì, mà and álè. They are required to introduce complementary subordinates. Thus, in the structure of the sentence, they appear under the functional category C and occupy the head of the maximum projection CP. At the individual level, ké is a completivizer at the base of the formation of completive sentences; nì is a relative pronoun which initiates relative subordinates and, álè is the founder of split sentences. mà admits a variant é̀m̀à̀v̀a with which, they form the injunctive and prohibitive subordinates.

Moreover, certain complementors generate a displacement of constituent in their manifestation. Thus, álè moves noun phrases to the initial of split sentences to emphasize them; ké, and nì enclose a subordinate clause in a matrix sentence.

**Keywords:** complementor, complement, displacement of constituents, matrix sentence, subordinate.

## Introduction

Les abouré constituent une population vivant au Sud-Est de la Côte d'Ivoire avec environ 173 530 habitants<sup>1</sup>. Ils parlent une langue kwa du groupe lagunaire et vivent dans une zone forestière traversée par de nombreux cours d'eau.

Les études relatives à la syntaxe abouré (N'Gatta, 2009, 2014 et 2018 ; Yangra, 2008) montrent l'existence de phrases simples et de phrases complexes. Aussi, ces phrases s'organisent en typologie sujet verbe objet (SVO). En initiant cette étude, nous ambitionnons analyser la structure interne des phrases complexes pour identifier les composantes et mettre en valeur, les constituants fondateurs que sont les complémenteurs. En effet, le terme de complémenteur a été utilisé pour la première fois par Rosenbaum (1967, pp. 24-32) pour désigner la catégorie lexicale qui introduit les subordonnées complétives. C'est donc un morphème qui assume une fonction grammaticale. Mieux, ce sont des marqueurs de phrases complexes qui peuvent se réaliser en début de phrases ou entre deux propositions (N'Gatta, 2009, p. 119). Cependant, pour devenir ce pivot à partir duquel se développe l'architecture de la phrase complexe, le concept de complémenteur a connu un parcours mouvementé (Panagiotidis, 2010). Selon la grammaire générative, le complémenteur occupe une position de projection maximale CP. Cette perspective fait engendrer un espace de sa propagation incluant un domaine de compétence que Rizzi (1997) a nommé « *le domaine du complémenteur* ». Avec ceci, Chomsky (2001) postule un rôle central de la projection CP en définissant une position syntaxique C et des parties du discours susceptibles d'être insérées sous C. Ainsi, dans une schématisation arborescente sous le couvert de la théorie des représentations syntaxique, C apparaît à la position syntaxique et le complémenteur, à la position de la catégorie lexicale. Cette terminologie met en évidence, l'existence d'une catégorie fonctionnelle complémenteur analysée au niveau morphosyntaxique comme une projection de niveau maximal.

L'abouré, à l'instar des autres langues, admet des complémenteurs, comme des constituants d'un système de phrases complexes. Fort de cela, il y a lieu de se poser la question de savoir, quelles fonctions occupent les complémenteurs dans une phrase abouré ? Autrement dit,

---

<sup>1</sup>- RGPH 2014

quels sont les instruments à la base de la formation des phrases complexes ? Qu'est-ce qui marquent leurs spécificités et comment sont-ils générés ?

### 1. Objectifs et cadre théorique

L'idée de travailler sur les complémenteurs est née du besoin de compléter les recherches existantes. Ainsi, nous aimerions dégager les règles morphosyntaxiques qui gouvernent la structuration des phrases complexes. Aussi, montrer que la langue recourt à plusieurs types de complémenteurs dans la construction de ces phrases. Pour ce faire, l'étude s'inscrit dans la Grammaire générative et transformationnelle initiée par Chomsky. C'est une théorie linguistique qui postule qu'un ensemble de règles grammaticales permet de générer une infinité de phrases. Et que, différents modules fondamentalement autonomes interagissent pour former la grammaire universelle. Toutefois, la recherche des types de complémenteurs et les manifestations syntaxiques ainsi que les propriétés qui président au fonctionnement des phrases complexes, s'inscrivent dans l'approche X-barre.

### 2. Matériel et méthode

La présente étude s'inscrit dans la méthode de repérage syntaxique à partir d'une analyse des phrases recueillies. Sur le terrain, grâce à notre intuition de locuteur natif et par l'apport de nos informateurs de Bonoua, Yaou et Adiaho<sup>2</sup>, nous avons collecté des données primaires à l'aide d'un magnétophone pour élaborer un corpus de phrases simples et de phrases complexes.

L'article est donc basé sur un corpus d'énoncés oraux authentiques recueillis par enregistrement.

### 3. Résultats

Le dépouillement et l'analyse des données a permis d'identifier d'abord, la structure générale des phrases ; ensuite, les types de complémenteurs, leur place et leur position dans les phrases complexes. Ces réalités se résument en :

- déplacement de constituants
- nature du constituant ;

---

<sup>2</sup> Des villages abouré, lieux de notre enquête.

- ordre des constituants
- nature du complémenteur

### **3. 1. Déplacement de constituants**

Les déplacements de constituants sont possibles grâce à des règles de transformations qui mettent en évidence des réseaux de relations entre diverses propositions. En grammaire générative, on parle de déplacement d'un constituant, lorsque ce dernier quitte sa position syntaxique initiale pour occuper une nouvelle position en vue de donner une autre structure que celle de départ.

### **3. 2. Nature du constituant**

Un constituant est ce qui entre dans la composition d'un élément. Avec la représentation arborescente des phrases, nous avons des symboles catégoriels dans les branches et des mots à la racine. Cela signifie que l'arbre découpe la phrase en mots et en syntagmes et leur assigne une catégorie grammaticale.

Selon la théorie X-barre, les mots et les syntagmes sont des constituants structurels d'une phrase. Cependant, le syntagme est la projection maximale dont la tête peut être un nom, un verbe, un adjectif, un adverbe ou une préposition. Et la tête constitue le noyau qui organise les positions des constituants connexes.

### **3. 3. Ordre des constituants**

L'ordre d'apparition des constituants dans une phrase est propre à chaque langue. A ce propos, Chomsky soutient qu'il est régi par des choix paramétriques. Ainsi, la position syntaxique des constituants dans un syntagme est la propriété des langues. L'abouré, tout comme les autres langues, organise la distribution des constituants de ces phrases et syntagmes de façon paramétrique.

### **3. 4. Nature du complémenteur**

Le complémenteur est un morphème syntaxique requis comme opérateur pour introduire les subordonnées complétives. Il peut être en début de phrase pour réaliser une phrase complexe ou entre deux propositions pour relier le constituant dominant la projection et le complément de la tête. Ainsi, il assume la fonction de tête de la projection maximale CP. Dans la discussion des résultats ci-dessous, nous typifierons les complémenteurs de la langue abouré avant de

montrer leur distribution et les formes de modification qu'ils engendrent.

#### 4. Discussion des résultats

##### 4.1. Structure générale de la phrase abouré

Soit la phrase (1) :

- (1) [IP [NP vèní kùé][VP plè-lè [NP ñníbé mí]][PP òpúkò]].  
Garçon/un/Appeler-Acc./Enfant+Pl./Déf.+Pl./Domicile

*Un homme a appelé les enfants à domicile.*

Cette phrase comporte un syntagme nominal sujet qui est, vèní kùé « *un homme* », un syntagme verbal, plè-lè ñníbé mí « *a appelé les enfants* » (composé d'un verbe plè-lè « *a appelé* » et d'un syntagme nominal ñníbé mí « *les enfants* ») et un syntagme prépositionnel, òpúkò « *à domicile* ». Le verbe porte la marque de la conjugaison. C'est le morphème de l'accompli -lè que la grammaire générative et transformationnelle identifie comme une catégorie fonctionnelle appelée inflexion (I). Ainsi, cette phrase dont la formation est simple est une phrase inflexionnelle. Et, sa structure interne se présente ainsi:

- (2) IP = NP (Nom + Det) + VP (V + I + N + Det) + PP

En assignant une fonction à chaque constituant, nous avons :

- (3) P = Sujet + Verbe + Objet

Au-delà de cette présentation, nous pouvons avoir celle-ci où les constituants sont affectés aux structures catégorielles:

- (4) [IP [NP vèní kùé][VP plè-lè [NP ñníbé mí]][CP ñì [IP [VP vò]][PP òpúkò]].

Garçon/un/Appeler-Acc/Enfant+Pl/Déf+Pl/Comp/Etre+Stat/Domicile

*Un homme a appelé les enfants qui sont à domicile.*

La présente phrase est de structure complexe. Elle est issue de la relation de deux propositions simples, notamment vèní kùé plè-lè ñníbé mí « *un homme a appelé les enfants* » et ñníbé mí vò òpúkò « *les enfants sont à domicile* » par le complémentateur ñì « *qui* ». C'est pour quoi, elle admet la structure interne suivante :

(5) IP = NP + VP + NP + CP + IP + VP + PP.

Ainsi, le complémenteur relie des phrases simples en une phrase complexe par le moyen d'un complémenteur. Quels sont alors les complémenteurs de l'abouré ?

#### 4.2. Inventaire et typologie des complémenteurs

Au regard des données recueillies, nous avons les complémenteur ké, nì, mà et àlè. Ils s'analysent comme suit :

##### 4.2.1. Le complémenteur ké

Soit ces phrases :

(6) ò té [CP ké [IP vèní kùé plè-lè ònìbé mí òpúkò]].

1Sg/Entendre-Acc/Comp/Garçon/un/Appeler-Acc./Enfant+Pl/Déf.+Pl./Domicile

*J'ai appris qu'un homme a appelé les enfants dans la cour.*

(7) àlibé ké-sé mí [CP ké [IP jí àm-mà-và]].

Enfant/Prog.-Dire/1Sg/Comp./3Sg/Nég.-Vénir-Nég.

*L'enfant est en train de me dire qu'il ne viendra pas.*

Le complémenteur ké « que » sert à relier deux phrases simples en une phrase complexe. Ainsi, nous obtenons une proposition principale et une subordonnée, introduite par ké. La principale est autonome tandis que la subordonnée est le complément de son verbe.

Dans la phrase (6), la subordonnée ké vèní kùé plè-lè ònìbé mí òpúkò « ...qu'un homme a appelé les enfants dans la cour » est le complément du verbe té « ai appris » de la principale ò té « J'ai appris... »

##### 4.2.2. Le complémenteur nì

Considérons la phrase ci-dessous :

(8) kòkú élí kó-tùtù bédé jí [CP nì [IP èhí fèfè-lé jí é]].

Kacou/Mère/Prog-Déterrèr/Manioc/Déf/Comp/Ehi/Planter-Acc/Déf/Actual.

*La mère de Kacou est en train de déterrèr le manioc qu'Ehi a cultivé.*

Ici également, le complémenteur nì « que » permet de relier deux propositions. En effet, la phrase (8) est constituée de la proposition

principale kòkú élí kó-tùtù bédé jí « *La mère de Kacou est en train de déterrer le manioc...* » et de la subordonnée ...nì èhí fèfè-lé jí é « *...qu'Ehi a cultivé* ». Cette phrase justifie l'existence du complémentateur nì dans la langue. Aussi, la proposition qu'il introduit devient l'adjectif du syntagme nominal antécédent. Dans le cas de la phrase (8), il s'agit du NP bédé jí « *le manioc* » de la principale. Ce complémentateur est donc requis pour remplacer le NP, objet du verbe de la proposition principale.

#### 4.2.3. *Le complémentateur álè*

Considérons les phrases suivantes :

(9) mǐ jí bédé jí [CP álè [IP kòkú élí kó-tùtú é]].

Mon/père/manioc/Déf.+Sg/Comp./Kacou/mère/Prog.-déterrer/Actual.

*C'est le manioc de mon père que la mère de Kacou est en train de déterrer.*

(10) jàbá tlǎljé jí [CP álè [IP kùkùà fè-lé é]].

Yaba/habit/Déf.+Sg/Comp./Koukoua/porter-Acc/Actual.

*C'est le vêtement de Yaba que Koukoua a porté.*

Le complémentateur álè « *c'est...que* » suit les NP mǐ jí bédé jí « *le manioc de mon père* » (Cf. 9) et jàbá tlǎljé jí « *le vêtement de Yaba* » (Cf. 10). Ces NP apparaissent à l'initiale. Aussi, sont-ils mis en valeur par le complémentateur. Ces faits permettent de conclure que le complémentateur álè introduit des propositions dans lesquelles, un constituant est valorisé. Par ailleurs, la subordonnée qu'il introduit devient l'objet du NP précédent.

#### 4.2.4. *Le complémentateur mà*

Soit ces phrases :

(11) [CP mà [IP ǎmì è-vlá]]

Comp/3Pl./Inj.-Venir

*Qu'ils viennent.*

(12) [CP é-mà [IP ǎmì é-má-vá]]

Nég.-Comp/3Pl./Prohib.-Venir-Prohib.

*Qu'ils ne viennent pas.*

Le complémenteur *mà* « *que* », réalisé *é-mà* « *que* », introduit une phrase complexe. Il sert à atténuer un ordre et à faire un souhait ou une défense.

Au total, dans la langue abouré, les complémenteurs *ké*, *nì*, *álè* et *mà* introduisent des phrases complexes. *ké* introduit une subordonnée, complément du verbe de la principale ; *nì*, une subordonnée, du NP antécédent. Quant à *álè* et *mà*, ils sont requis pour mettre en valeur un NP déplacé à l'initiale et, pour exprimer un ordre ou faire une défense. Ce chapitre confirme la réalisation de ces complémenteurs. Mais, quelle place occupent-ils ? Subissent-ils des modifications ?

### 4.3. Distribution de complémenteurs et déplacement de constituants

Les phrases précédentes montrent que les complémenteurs sont mobiles et induisent des modifications morphosyntaxiques ; à savoir, la complétivisation, la relativisation, le clivage et l'injonction.

#### 4.3.1. Complémenteurs et complétivisation

« La complétivisation est une transformation consistant à enchâsser dans un syntagme nominal ou verbal une phrase qui joue le rôle d'une complétive » (Dubois *et al*, 2012, p. 101). C'est donc une transformation morphosyntaxique qui insère une phrase dans une autre. Comment se manifeste-t-elle dans la langue abouré ?

Considérons ces phrases :

(13) [IP àbùà jé-lé òsùkò].

Aboi/Gagner-Acc./Argent

*Aboi a obtenu de l'argent.*

(14) [IP òsówù tjǎ-lé sè-lè jé].

Assohoun/Parler-Acc/Dire-Acc./1Pl.

*Assohoun nous l'a dit.*

(15) òsówù tjǎ-lé sè-lè jé [CP ké [IP àbùà jé-lé òsùkò]].

Assohoun/Parler-Acc/Dire-Acc/1Pl/Comp/Aboi/Gagner-Acc/Argent

*Assohoun nous a dit qu'Aboi a obtenu de l'argent.*



Dans la structure interne de la phrase (15), la proposition ... ke àbùà jé-lé òsùkò « ...*qu'Aboi a obtenu de l'argent* » devient une complétive. Elle est introduite par le complémenteur ké « *que* » et elle s'insère dans la phrase, ǒsówù tǎ-lé sè-lè jé... « *Assohoun nous a dit...* ». La subordonnée devient donc le complément du verbe tǎ-lé sè-lè « *a dit* » de la principale. Ainsi, (13) est enchâssée dans (14) pour former (15). Cette transformation d'enchâssement d'une complétive dans le NP d'une phrase première, au regard de la définition de Dubois (2012), est une opération de complétivisation.

Au total, ké est un complétiviseur qui relie deux propositions en une phrase complétive. Ainsi, nous pouvons postuler l'existence d'une proposition principale et une subordonnée complétive. Ce que nous matérialisons comme suit :

(16) ǒsówù tǎ-lé sè-lè jé ké àbùà jé-lé òsùkò.

#### **Proposition principale + ke + proposition subordonnée complétive**

*Assohoun nous a dit qu'Aboi a obtenu de l'argent.*

En considérant la règle de réécriture, nous avons :

(17) IP = NP (N) + I + VP (V+V+Pron.) + CP (C) + IP (I) + NP (N) + VP  
(V +NP (N))

Dans une représentation arborescente, la structure interne sera :

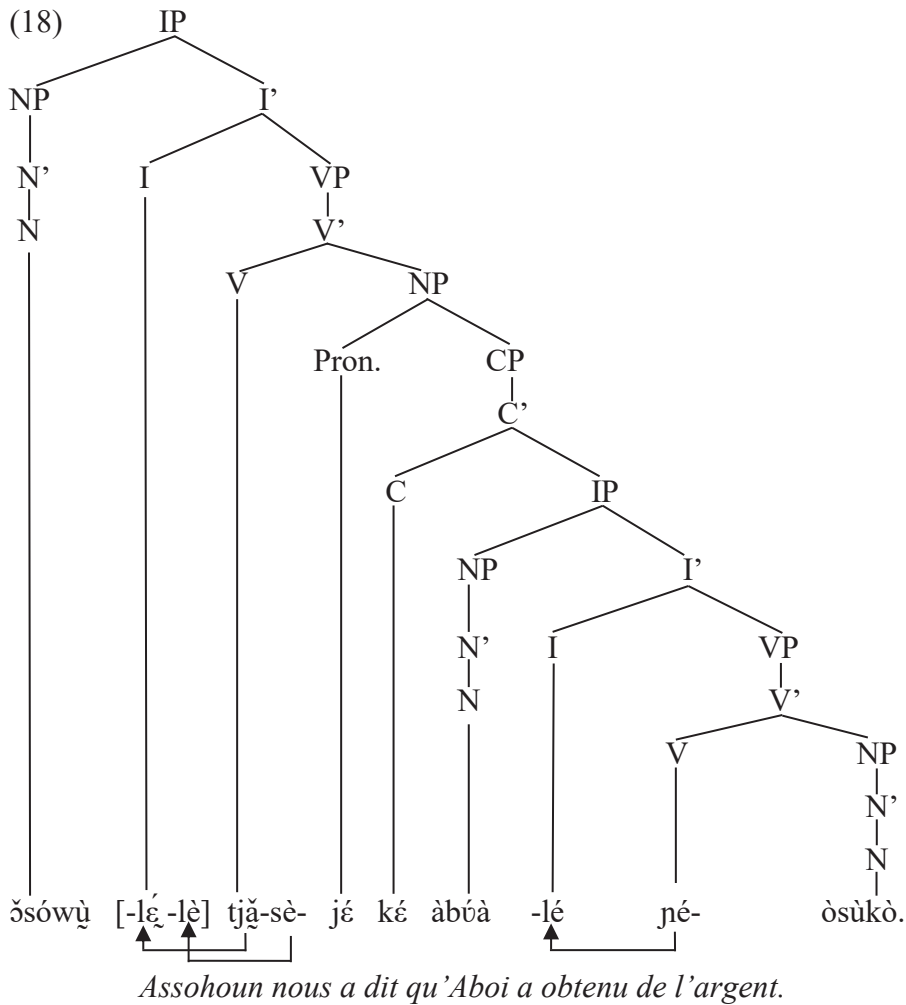


Figure 1 : Représentation arborescente de la phrase complétive

#### 4. 3. 2. Complémenteurs et relativisation

« En grammaire générative, on appelle *relativisation* la formation d'une relative par une transformation qui enchâsse une phrase (phrase constituante) dans le syntagme nominal d'une autre phrase (phrase matrice) au moyen d'un relatif »

(Dubois *et al.*, 2012, P. 409)

Cette assertion est-elle vérifiée dans la langue abouré ?

Pour le savoir, analysons ces phrases :

(19) a- [IP [NP ñ] ñi-kè vèní jí].

1Sg./Voir-Acc./Garçon/Déf. Sg.

*J'ai vu l'homme.*

b- [IP [NP vèní jí] hù-ḡò òlóló].

Garçon/Déf. Sg./Abattre-Acc./Gazelle

*L'homme a abattu une gazelle.*

(20) a- [IP ñ][IP ñi-kè vèní jí] [CP ñ̀ [IP hù-ḡò òlóló é].

1Sg./Voir-Acc./Garçon/Déf. Sg./Comp/Abattre-Acc./Gazelle/Actual.

*J'ai vu l'homme qui a abattu une gazelle.*

b- [IP vèní jí] [CP ñ̀ [IP hù-ḡò òlóló][NP ñ] [IP ñi-kè jí]

Garçon/Déf. Sg./Comp/Abattre-Acc./Gazelle/Dét./1Sg./Voir-Acc./3Sg.

*L'homme qui a abattu une gazelle, je l'ai vu.*

Le NP objet et le NP sujet des phrases (19) est vèní jí « *l'homme* ». Aussi, sa relativisation a permis d'obtenir les phrases complexes (20) avec la réalisation de ñ̀ « *qui* ». Il suit le NP vèní jí « *l'homme* » et montre que la proposition ...ñ̀ hù-ḡò òlóló é « *...qui a abattu une gazelle* » est une subordonnée relative insérée dans le syntagme nominal vèní jí « *l'homme* » de la phrase matrice ñ ñi-kè vèní jí « *j'ai vu l'homme* ». Par conséquent, le NP vèní jí « *l'homme* » devient l'antécédent du relatif ñ̀.

Nous pouvons donc retenir que le complémenteur ñ̀ introduit une relative à partir d'un NP sujet, objet ou génitif qui devient son antécédent. Il peut ainsi et en fonction du constituant auquel il se rapporte, signifier *qui*, *que*, *dont* et *où*.

Avec ces faits, nous proposons la configuration (21) comme celle de la structure générale de la subordonnée relative abouré :

**(21) Proposition principale + ñ̀ + Proposition subordonnée relative**

Ainsi, la phrase (20-a) précédemment citée se structure ainsi :

(22) ò ò-kè vèní jí nì hù-ò òlóló é.

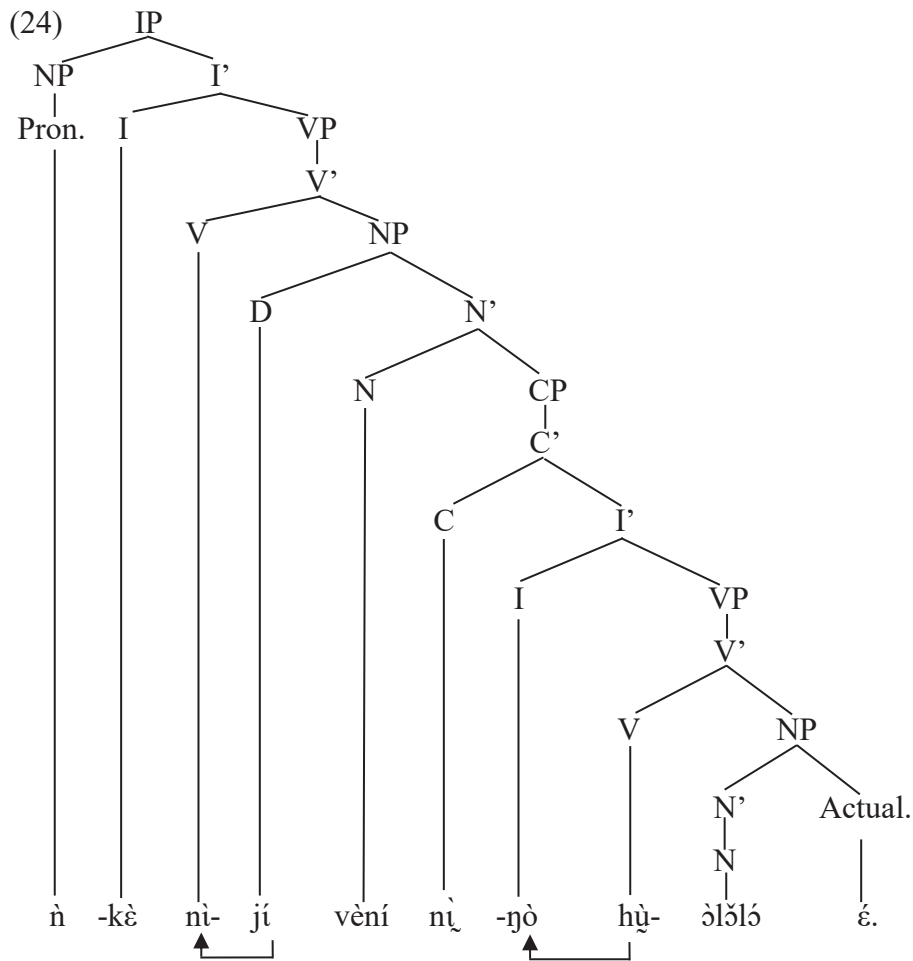
Proposition principale + **nì** + Proposition subordonnée relative

*J'ai vu l'homme qui a abattu une gazelle.*

En considérant la règle de réécriture, nous aurons :

(23) IP = NP + I + VP + NP (N+D) + CP + IP + VP (V +NP (N) + Actual.

Sa représentation arborescente est :



*J'ai vu l'homme qui a abattu une gazelle.*

**Figure 2 : Représentation arborescente de la phrase relative**

### 4.3.3. Complémenteur et clivage

Le clivage est une modification morphosyntaxique d'enchâssement de relative ou de complétive dans une phrase matrice, accompagnée de l'extraction d'un NP pour être mis en valeur. Pour le montrer, considérons la phrase qui suit :

(25) a- [IP vèní hù-ηò òlóló é]].

Garçon/Abattre-Acc./Gazelle

*L'homme a abattu la gazelle.*

b- [CP vèní álè [IP hù-ηò òlóló é]].

Garçon/Comp./Abattre-Acc./Gazelle/Actual.

*C'est l'homme qui a abattu la gazelle.*

c- [CP òlóló álè [IP vèní hù-ηò é]].

Gazelle/Comp/Garçon/Abattre-Acc./ Actual.

*C'est la gazelle que l'homme a abattue.*

Ces exemples montrent que les phrase (25 b et c) sont issues d'une opération de clivage. En effet, elles ont été obtenues par extraction du NP sujet (vèní jí « l'homme ») et du NP objet (òlóló « gazelle ») de (25 a) de leurs positions initiales en début de (25 b et c) pour être mises en valeur par le complémenteur álè, opérateur de transformation clivée. Par ailleurs, le complémenteur a transformé la phrase simple (25 a) en subordonnée relative avec (25 b et c).

Ainsi, les phrases (25 b et c) sont des phrases clivées par le déplacement des NP sujet et objet à l'initiale pour être mis en évidence mais aussi, des subordonnées relatives enchâssées dans la phrase matrice. Dans ce cas, le complémenteur álè « *c'est...que* » devient un pronom relatif et les phrases clivées peuvent être analysées comme des propositions relatives dominées par CP. Leur structure générale devient :

(26) **Constituant clivé + álè + Proposition subordonnée complétive**

Ainsi, la phrase (25-c) précédente se présentera comme suit :

(27) òlóló álè vèní jí hù-ηò é.

*C'est la gazelle **que** l'homme a abattue.*

En considérant la règle de réécriture, la phrase (25-b) se réécrira :

(28) CP = NP (N) + C + IP + NP (N+D) +I + VP + Actual.

Dans une représentation arborescente, nous aurons :

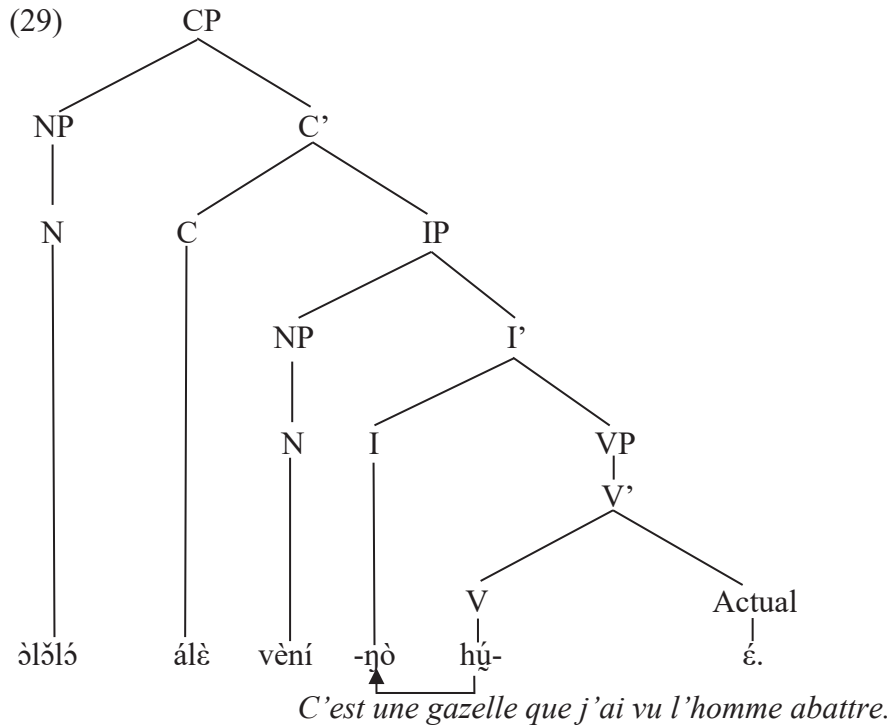


Figure 3 : Représentation arborescente de la phrase clivée

#### 4.3.4. Complémenteur et injonction ou interdiction

L'inventaire des complémenteurs a permis de constater qu'ils peuvent induire une injonction mais également une interdiction :

(30) [CP mà [IP ònúbé mí ò-hò]]  
 Comp/Enfant+Pl./Déf.+Pl./ Inj.-Partir  
*Que les enfants partent.*

(31) [CP é-mà-và [IP ònúbé mí ò-ηó-vò]]  
 Nég.-Comp.-Nég./Enfant+Pl./Déf.+Pl./Nég.-Partir-Nég.  
*Que les enfants ne partent pas.*

A la lumière de ces phrases, le complémenteur apparaît à l'initiale. Aussi, se réalise-t-il *mà* et *émàvà*. En effet, le complémenteur *mà* exprime un ordre. Cependant, quand il devient *émàvà*, il exprime une interdiction ou une défense. Cette réalité transparait dans la réalisation de la forme négative à travers les morphèmes de négation [é-...-và]. Le complémenteur négatif *émàvà* est donc une variante de *mà*. Ainsi, *mà* exprime un ordre et *émàvà*, une interdiction. Par ailleurs, au regard de leur réalisation dans la phrase, *mà* et *émà* introduisent des subordinées complétives qui assument des fonctions syntaxiques différentes. Vérifions-le avec ces phrases :

(32) [CP *mà* [IP *kùkùà* è-plé jí émé mí.]]

Comp/Koukoua/Inj-Appeler/Fils+Pl./Déf.+Pl.

*Que Koukoua appelle ses enfants.*

(33) [IP plé *kùkùà* [CP *émàvà* [IP jí è-m-plé-vè jí émé mí.]]

Appeler+Inj./Koukoua/Nég.+Comp+Nég./3Sg./Inj-Nég.-Appeler-Nég./Fils+Pl./Déf.+Pl.

*Interpelle Koukoua pour qu'il n'appelle pas ses enfants.*

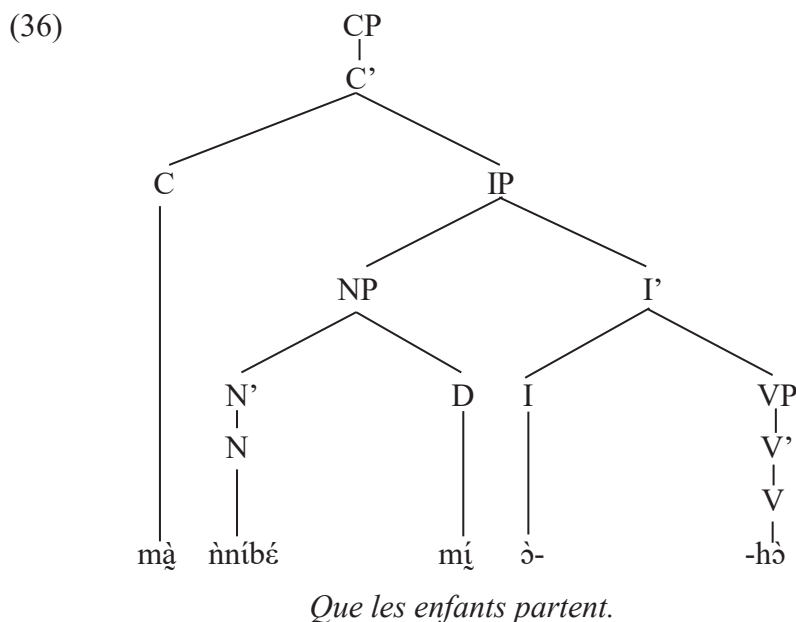
Ces phrases présentent une différence de structure. En effet, en (32), *mà* apparaît à l'initiale, il précède le NP sujet *kùkùà* « *Koukoua* » et introduit une complétive, elle-même sujet d'une proposition subordonnée. Alors qu'en (33), *émàvà* est en médiane, il suit le NP *kùkùà* « *Koukoua* » mais, il est précédé d'une proposition principale. Dans cette position, il introduit une complétive, complément de la proposition précédente.

Ainsi, les complémenteurs *mà* et *émàvà* introduisent des complétives, sujets ou objets de propositions. En conséquence, ils occupent la tête d'une projection maximale CP. Ainsi, la structure interne des complétives injonctives et prohibitives devient :

(34) ***mà* + Proposition subordonnée complétive**

La règle de réécriture et la représentation arborescente qui en découlent, sont :

(35) CP = C + IP + NP (N + D) + I.



*Figure 4: Représentation arborescente de la phrase injonctive*

## Conclusion

La langue abouré réalise les complémenteurs ké, nì, mà et àlè, tête de la projection maximale CP. Ké introduit des propositions subordonnées complétives ; nì est un relatif initiateur de propositions relatives dont la subordonnée devient complément du verbe de la principale. mà et àlè induisent respectivement une complétive injonctive et une proposition complétive clivée. Mais, mà admet une variante qui est émàvà. Celle-ci est à la base de la formation des phrases prohibitives. Ces complémenteurs sont donc des opérateurs de complétivisation, de relativisation, de clivage, d'injonction et d'interdiction.

Au total, chaque complémenteur est une catégorie syntaxiquement fonctionnelle dans la langue. Aussi, àlè, dans son apparition, entraîne un déplacement du constituant clivé qu'il positionne à l'initiale de phrase pour le mettre en évidence. Ledit constituant peut être un NP sujet, objet, un PP ou un verbe.

## Références bibliographiques

- Arsenijevic, B. (2009). « Clausal complementation as relativization ». *Lingua*. 119. Baltin A. (2008). *On some doubly-filled comps that are*



not. 39-50. En ligne  
[http://linguistics.as.nyu.edu/docs/IO/2637/baltin\\_doublyfilledcomps.pdf](http://linguistics.as.nyu.edu/docs/IO/2637/baltin_doublyfilledcomps.pdf). Consulté le 18/06/2020.

Berthelot, F. (2015). Plaidoyer pour les complémentateurs. *Nouveaux cahiers de linguistique française*. 32, 229-242.

Chomsky, N. (2001), « Derivation by phase ». In M. Kenstowicz (Ed.). *Ken Hale : A life in language*, Cambridge MA: MIT Press.

Dubois, J. et al. (2012). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

N’Gatta, K. E. (2009). *Le verbe Abouré : étude des changements morphophonologiques*. Thèse pour le Doctorat Unique en sciences du langage non publiée. Université de Cocody. Abidjan.

N’Gatta, K. E. (2014). La focalisation et la topicalisation. *CIRL*. 36, 45-65. Série A. Abidjan : EDUCI.

N’Gatta, K. E. (2018). La structure interne de la phrase abouré et de ses constituants : une analyse morphosyntaxique. Structure du Nom, du Syntagme Nominal et de la Phrase dans les langues Volta-Congo (Gur, Kru, Kwa) et Mande : Aspects Génétique et Typologique. *Actes du colloque international ABILANG (Atelier d’Abidjan pour les Langues Négro-africaines et la Grammaire Générative)* tenu du 08 au 09 août 2018 à l’Université Alassane Ouattara de Bouaké. (pp. 112-123).

Panagiotidis, P. (2010). « Complementizers and their phase ». P. Panagiotidis (Ed.), *The complementizer phase : Subjects and operators*. New York: Oxford University Press. pp. 1-13.

Rizzi, L. (1997). « The fine structure of the left periphery ». In Haegeman L. *Elements of Grammar*, Dordrecht : Kluwer Academic Publishing. 281-337.

Rosenbaum, P. (1967). *The grammar of English predicate complement constructions*. Cambridge, MA: MIT Press.

Ruwel, N. (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Plon.

Yangra, A. F. (2008). *Syntaxe de l’aboure, langue kwa de cote d’ivoire*. These pour le doctorat unique en sciences du langage non publiée. Université de Cocody. Abidjan.

